

Valorisation de la recherche : 513 M€ de levées de fonds en 2019 (-23 %) selon le réseau Curie

Paris - Publié le lundi 4 janvier 2021 à 14 h 41 - Actualité n° 203952

Les spin-off et start-up associées à des structures de valorisation de la recherche voient le montant total de leurs levées de fonds baisser de 23 % en 2019, à périmètre constant, par rapport à 2018, selon l'enquête annuelle du réseau Curie sur les activités de valorisation, de transfert de technologie et d'innovation issues de la recherche publique, publiée le 23/12/2020. Ce montant s'élève à 513 M€ en 2019, alors qu'il était de 667 M€ en 2018.

Parallèlement, le nombre d'entreprises créées issues de la recherche publique augmente de 17 % en 2019 avec 236 start-up contre 202 en 2018.

Le réseau Curie choisit comme indicateurs de référence, pour les données 2019 :

- contrats de recherche facturés en 2019 par la centaine d'établissements de recherche publique ayant répondu à l'enquête : 21 780 pour 939 M€ ;
- demandes de brevets prioritaires déposées dont les établissements répondants gèrent la valorisation : 1203 ;
- brevets délivrés dont les établissements répondants assurent la gestion de la valorisation : 4678 ;
- contrats de commercialisation de la propriété intellectuelle signés en 2019 par les établissements répondants : 1349 ;
- revenus issus de la commercialisation de la propriété intellectuelle perçus : 180 M€.

Méthode

L'enquête a été réalisée en ligne, via le logiciel d'enquête Sphinx, entre mars et octobre 2020, avec l'appui de la [CPU](#), de la [CGE](#), de la [Cdefi](#) et de la confédération des [CHU](#) pour sa diffusion. Des relances ont été effectuées par mail et par téléphone.

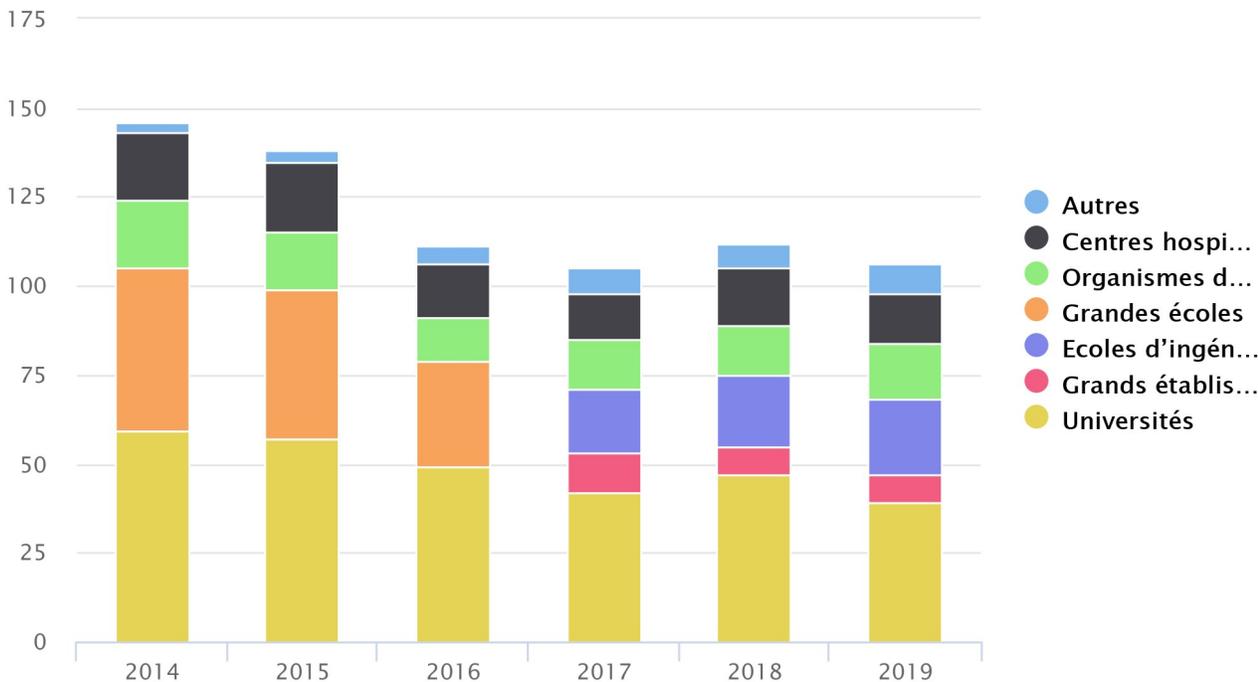
Le questionnaire comporte 22 questions, réparties sur cinq parties :

- les caractéristiques de l'établissement ;
- les partenariats de recherche ;
- propriété intellectuelle et transfert de technologie ;

- revenus issus des contrats d'exploitation de la PI ;
- les créations d'entreprise.

103 répondants ont participé à l'étude et une méthode a été conçue et appliquée pour tenir compte de la spécificité française des multitutelles. Certaines structures ont plusieurs statuts. De ce fait, la somme des parties est supérieure au total des répondants.

Évolution du nombre de répondants par type d'établissement



Source(s) : Réseau Curie

Résultats

Réseau Curie - Les indicateurs de référence de la valorisation de la recherche publique

Indicateur	2015*	2016**	2017**	2018***	2019***	Évolution 2018-2019
Nombre de demandes de brevets prioritaires déposées dont l'établissement assure la gestion de la valorisation	1 533	1 453	1 421	1 300	1 203	-7 %
Montant total des contrats de recherche facturés dans l'année (M€)	1 088	1 211	1 212	1 030	939	-9 %
Nombre de brevets délivrés dont l'établissement assure la gestion de la valorisation	3 409	3 842	4 697	5 060	4 678	-8 %
Nombre de contrats d'exploitation de la propriété intellectuelle signés par les établissements	969	1 034	1 020	1 594	1 349	-15 %
Nombre total de contrats de recherche facturés dans l'année	18 913	17 565	16 630	19 987	21 780	9 %
Montant des revenus issus de l'exploitation de la propriété intellectuelle perçus (M€)	117	159	174	186	180	-3 %
Nombre d'entreprises créées	236	276	283	202	236	17 %
Montant des levées de fonds (de sources privées) réalisées par les spin-off et start-up associées à la structure de valorisation (M€)	167	80	264	667	513	-23 %

Note : * À périmètre constant sur la période 2015-2016.

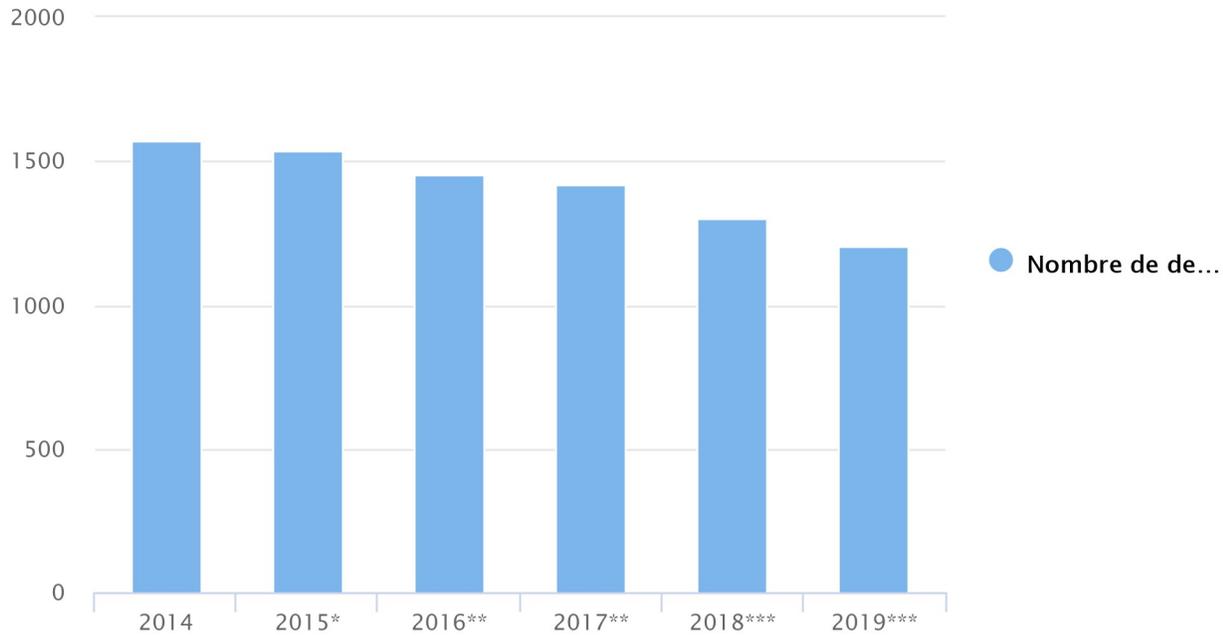
** À périmètre constant sur la période 2016-2017.

*** À périmètre constant sur la période 2018-2019

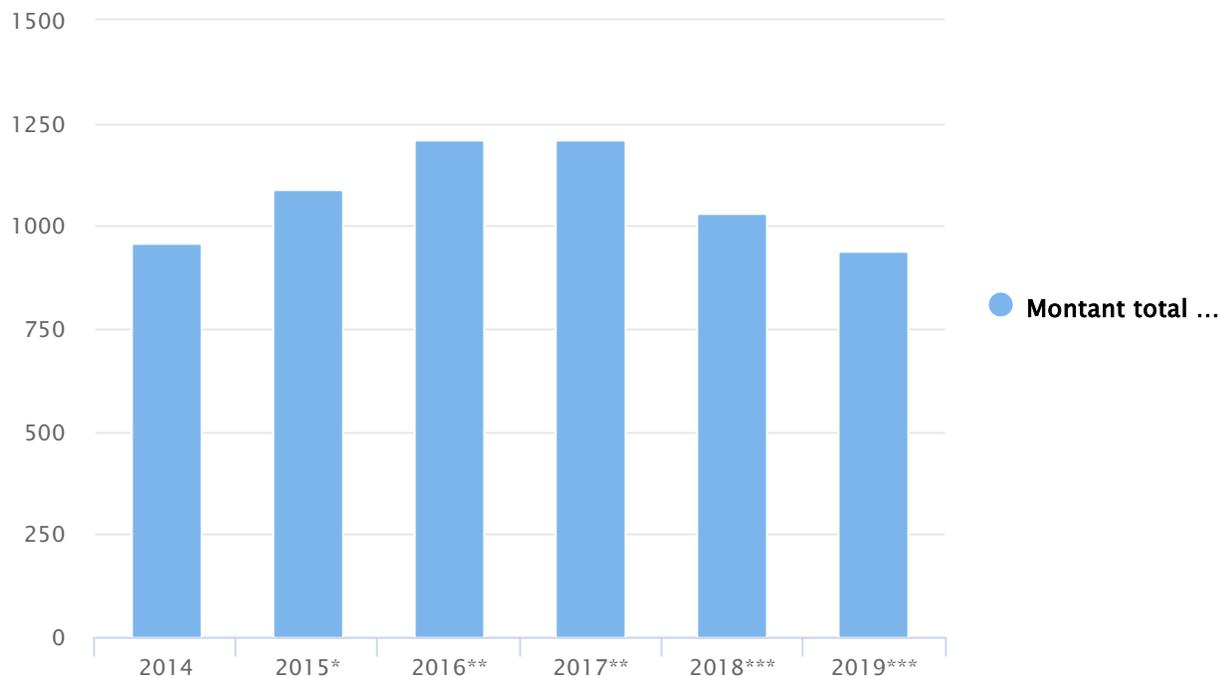
Source(s) : Réseau Curie

Réseau Curie - Les indicateurs de référence de la valorisation de la recherche publique

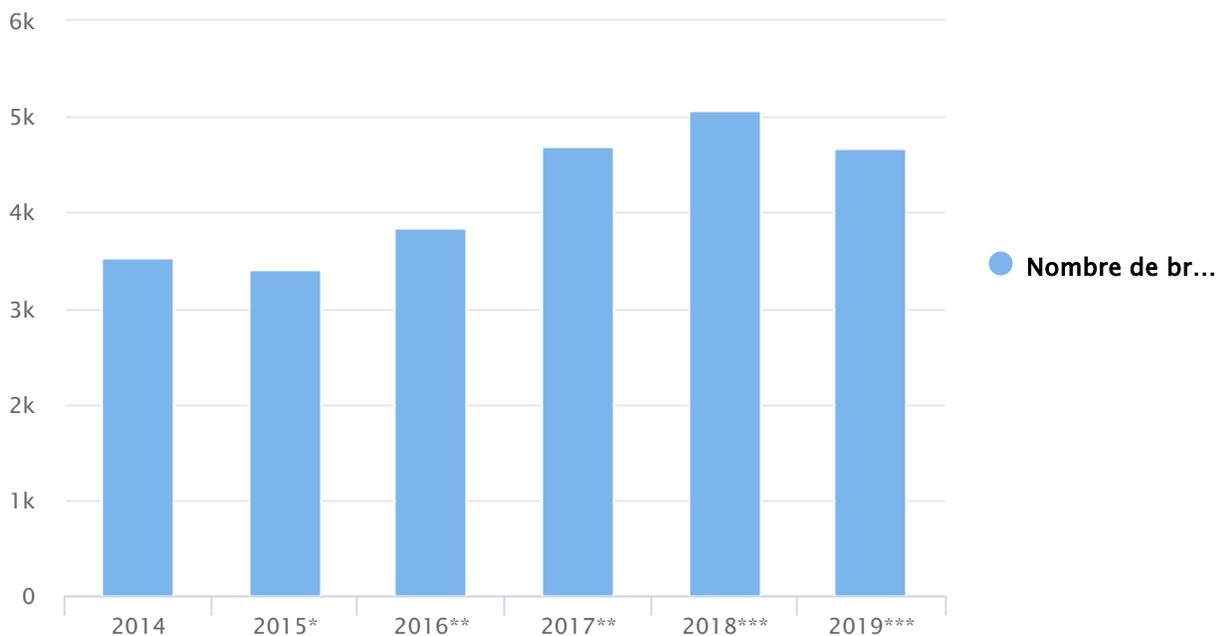
Nombre de demandes de brevets prioritaires déposées dont l'établissement assure la gestion de la valorisation



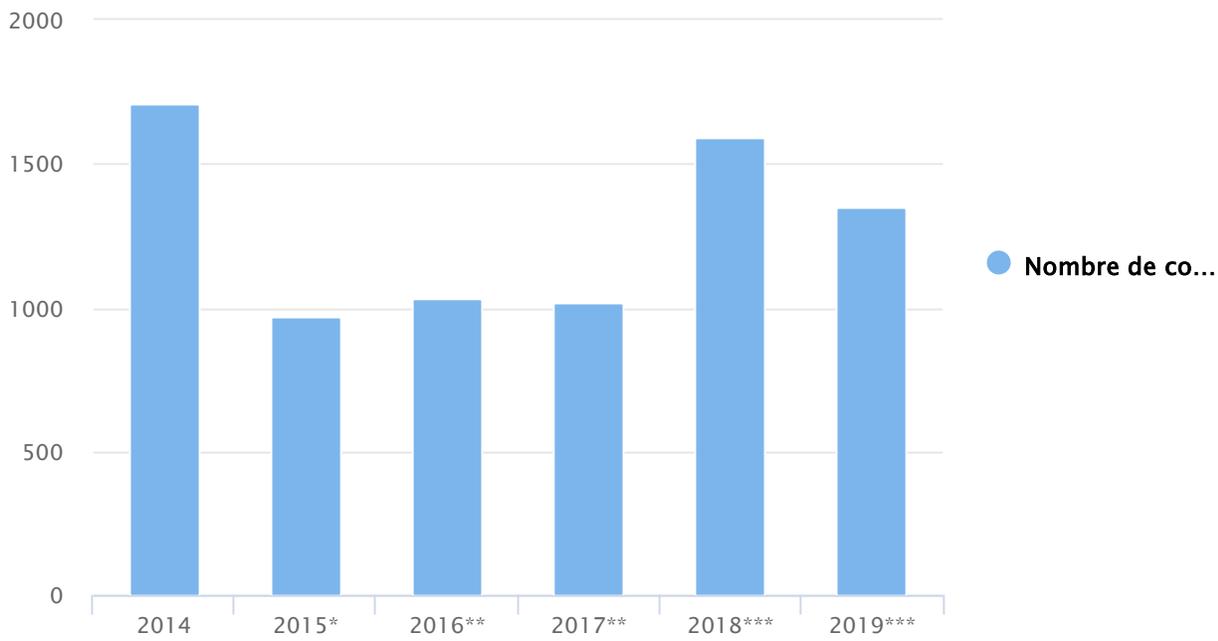
Montant total des contrats de recherche facturés dans l'année (M€)



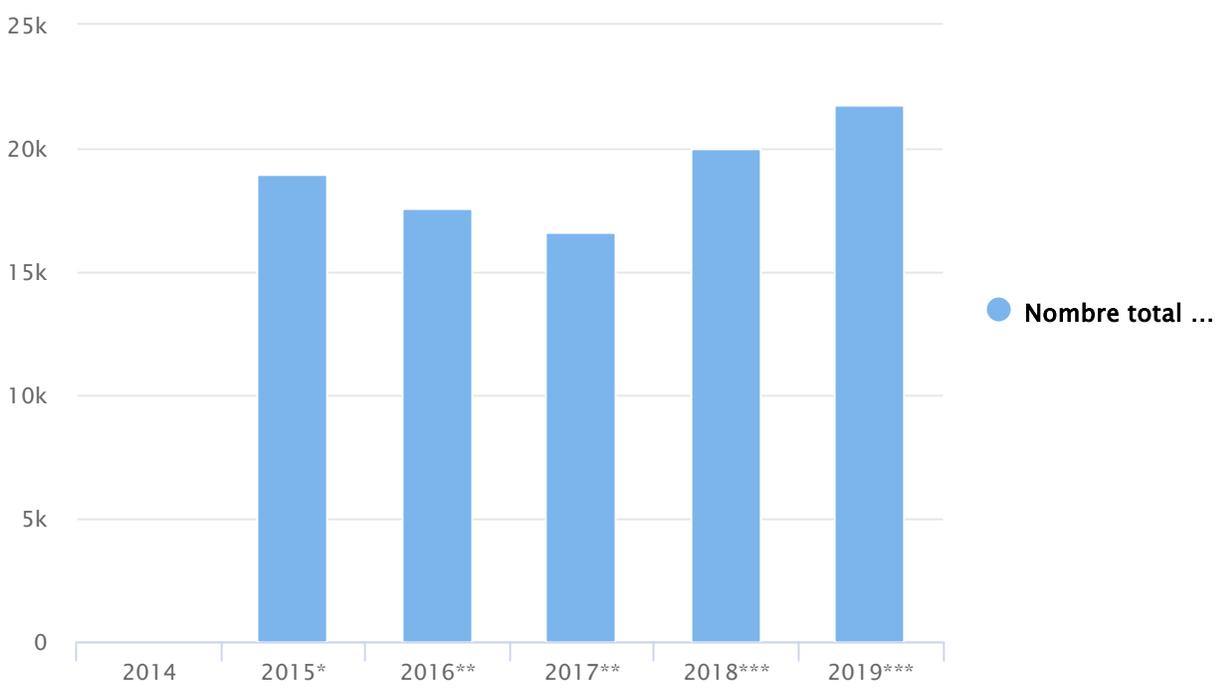
Nombre de brevets délivrés dont l'établissement assure la gestion de la valorisation



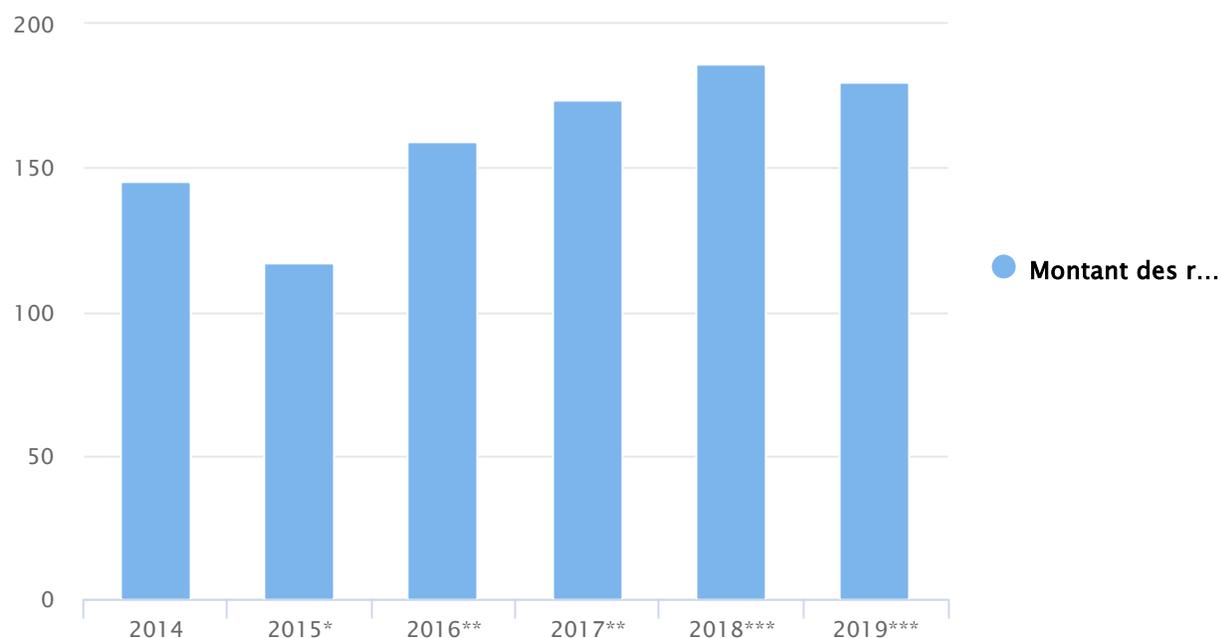
Nombre de contrats d'exploitation de la propriété intellectuelle signés par les établissements



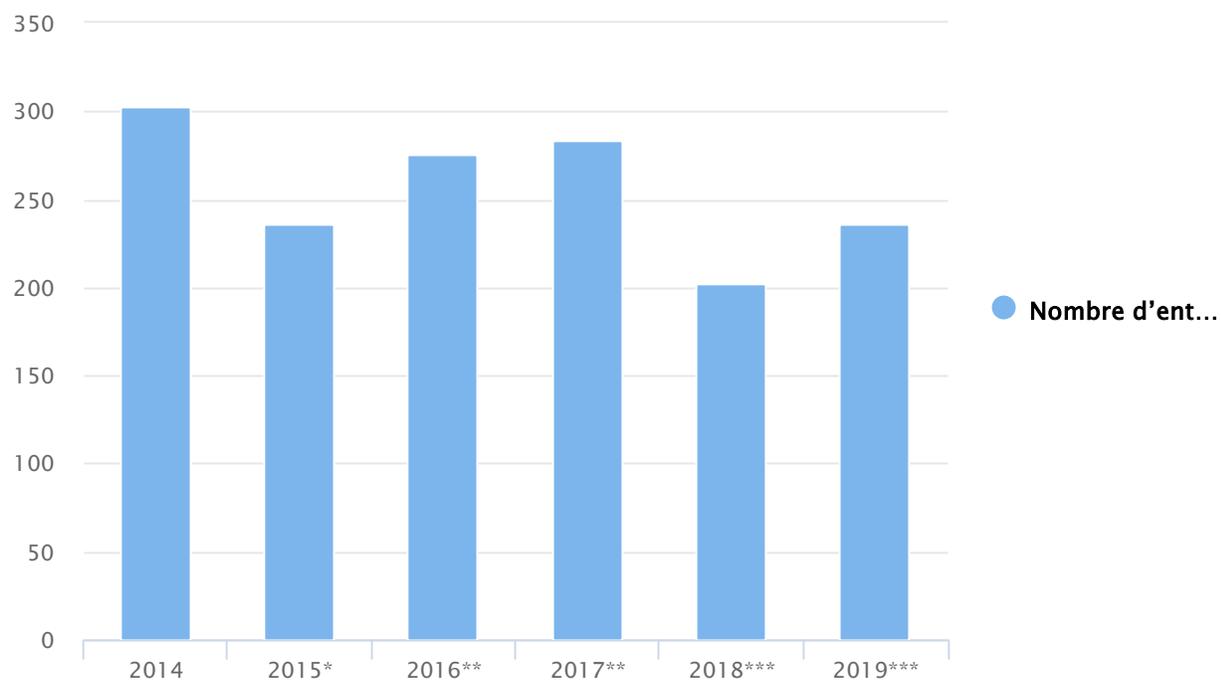
Nombre total de contrats de recherche facturés dans l'année



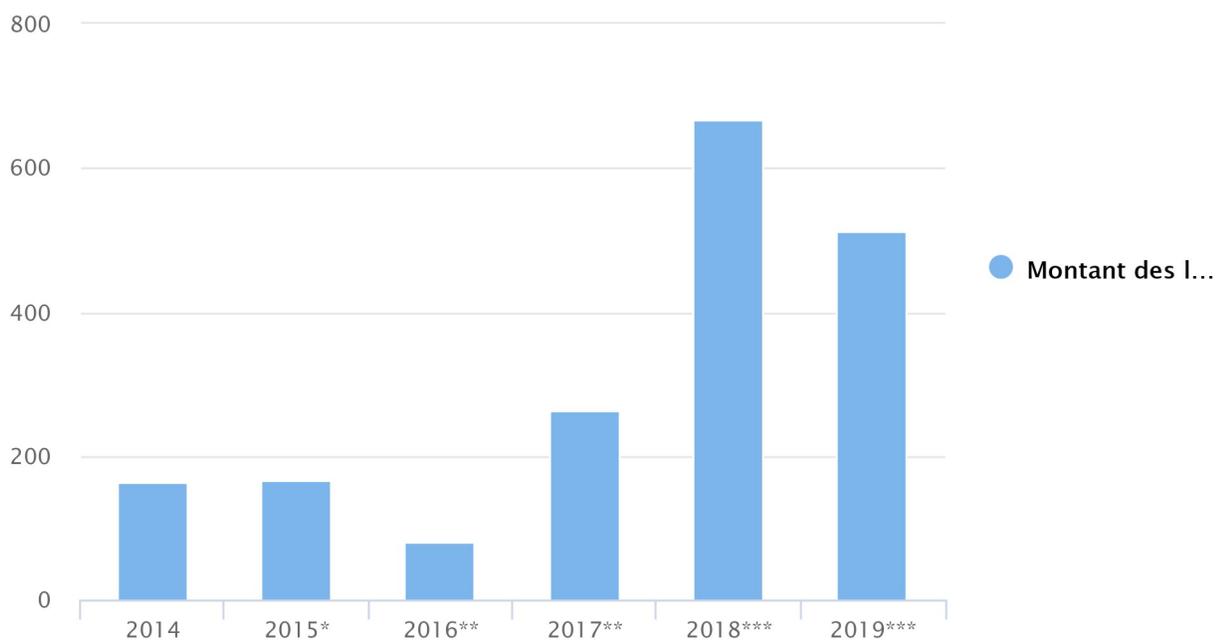
Montant des revenus issus de l'exploitation de la propriété intellectuelle perçus (M€)



Nombre d'entreprises créées



Montant des levées de fonds (de sources privées) réalisées par les spin-off et start-up associées à la structure de valorisation (M€)



Note : * À périmètre constant sur la période 2015-2016.

** À périmètre constant sur la période 2016-2017.

*** À périmètre constant sur la période 2018-2019

Source(s) : Réseau Curie

Réseau Curie

Le Réseau Curie est une association loi 1901 qui rassemble des acteurs de la valorisation de la recherche publique en France.



Réseau Curie
94 rue Saint Lazare
75009 Paris - FRANCE
Téléphone : 01 42 81 49 29



Fiche n° 4304, créée le 04/08/16 à 12:13

© News Tank 2021 - Code de la propriété intellectuelle : « La contrefaçon (...) est punie de trois ans d'emprisonnement et de 300 000 euros d'amende. Est (...) un délit de contrefaçon toute reproduction, représentation ou diffusion, par quelque moyen que ce soit, d'une oeuvre de l'esprit en violation des droits de l'auteur. »